

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-2251 rév. 10**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

**AGENCE NATIONALE DE SECURITE SANITAIRE DE L'ALIMENTATION DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU TRAVAIL**

N° SIREN : 130012024

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

AGROALIMENTAIRE / SANTE ANIMALE*FOOD AND FOOD PRODUCTS / ANIMAL HEALTH***PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES, EQUIPEMENTS MEDICAUX / BIOLOGIE VETERINAIRE***CHEMICAL AND BIOLOGICAL PRODUCTS, MEDICAL DEVICES / ANIMAL BIOLOGY*réalisées par / *performed by :*

ANSES - Laboratoires de Ploufragan-Plouzané-Niort - Site de Plouzané
Technipôle Brest-Iroise
BP 70
29280 PLOUZANE

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr).

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **01/02/2024**
Date de fin de validité / *expiry date* : **31/01/2029**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director
La Responsable du Pôle Biologie-Agroalimentaire,
Pole manager - Biology-Agri-food,

Safaa KOBBI ABIL

DocuSigned by:
Safaa KOBBI ABIL
81E5B0ECBF63444...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-2251 Rév 9.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-2251 [Rév 9](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-2251 rév. 10

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

**ANSES - Laboratoires de Ploufragan-Plouzané-Niort - Site de Plouzané
Technipôle Brest-Iroise
BP 70
29280 PLOUZANE**

Dans son unité :

- **Unité VIMEP (Virologie, Immunologie et Ecotoxicologie des Poissons)**

Elle porte sur les essais et analyses suivants :

Portée fixe

#AGROALIMENTAIRE / SANTE ANIMALE / Virologie <i>(Essais et analyses en virologie animale – LAB GTA 32)</i>			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Sérum et plasma Poissons	Anticorps dirigés contre le virus de la Nécrose Hématopoïétique Infectieuse (NHI)	Neutralisation virale	Norme XP U47-022 de novembre 2009 (abrogée)
Sérum Plasma Poissons	Anticorps dirigés contre le virus de la septicémie hémorragique virale des Salmonidés (SHV)	Neutralisation virale	Norme XP U47-023 de novembre 2009 (abrogée)

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

Portée fixe

#AGROALIMENTAIRE / SANTE ANIMALE / Virologie <i>(Essais et analyses en virologie animale – LAB GTA 32)</i>			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Sérum et plasma de poissons	Anticorps dirigés contre le virus de la Nécrose Pancréatique Infectieuse (NPI)	Neutralisation virale	Méthode interne MO.VIMEP.ESS.MS8
Poissons	Virus de l'Encéphalopathie et Rétinopathie Virale	Isolement et identification par immuno-fluorescence indirecte	Méthode interne MO. VIMEP.ESS.MX03
Sérum et plasma de poissons	Anticorps dirigés contre le virus de la Maladie du Sommeil (VMS)	Neutralisation virale	Méthode interne MO. VIMEP.ESS.MS9

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Portée flexible FLEX1

#AGROALIMENTAIRE / SANTE ANIMALE / Virologie (Essais et analyses en virologie animale - LAB GTA 32)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Organes et/ou matériel biologique	Virus de la Nécrose Pancréatique Infectieuse (NPI)	Isolement sur culture cellulaire et identification par séroneutralisation (SN)	NF U47-222
Organes et/ou matériel biologique	Virus de la Nécrose Hématopoïétique Infectieuse (NHI)	Isolement sur culture cellulaire et identification par immunofluorescence	NF U47-221
Organes et/ou matériel biologique	Virus de la Septicémie Hémorragique Virale (SHV)	Isolement sur culture cellulaire et identification par immunofluorescence	NF U47-220

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Portée flexible FLEX3

Portée générale

#PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES / BIOLOGIE VETERINAIRE / Génétique moléculaire (Analyses de biologie moléculaire en santé animale - BIOMOLSA)			
Référence portée générale	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de mesure
1	Broyats d'organes de poissons, Surnageants de cultures cellulaires	Virus à ARN pathogène pour l'animal (Vertébrés)	Extraction manuelle par adsorption sur colonne Extraction automatisée par adsorption sur billes magnétiques Amplification par RT-PCR en temps réel (méthode qualitative)

Le laboratoire est reconnu compétent dans le domaine couvert par la portée générale pour mettre en œuvre la méthode interne qu'il a développé et dont il a assuré la validation (aucune adaptation autorisée).

* La liste exhaustive des méthodes proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **01/02/2024** Date de fin de validité : **31/01/2029**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-2251 Rév. 9.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr